



La source de Dymon

Bulletin municipal N°76 - Juin



*DIXMONT (Yonne) — La Grande Rue et la Fontaine
Inépuisable et très-remarquable par la qualité
de ses eaux*

Carte postale : collection Denise Simon



Photo : Jean-Claude Pierret

Votre nouveau Conseil municipal



Maire
BOTIN Marc
Conseiller CAGS

Dirigeant
d'entreprise
La Petite Hâte
63 ans

Le 15 mars 2026, vous avez élu les 15 Conseillers municipaux de la liste « Ensemble continuons » pour un mandat de six années dès le premier tour. Le Conseil d'installation s'est tenu le vendredi 20 mars 2026 à 19 heures.

Vous trouverez le compte-rendu du Conseil d'installation dans les pages « Echos de la mairie ».



1^{er} Adjoint
PIERRET
Jean-Claude

Retraité cadre
de l'imprimerie
Grange-Pourrain
68 ans



2e Adjointe
BERTHOT
Stéphanie

Bibliothécaire
La Grande-
Vallée
39 ans



3e Adjoint
GAMBIER
Benoît

Directeur
pédagogique
Le Bourg
50 ans

Conseillers municipaux



PLUVIAUD
Valentine

Clerc de notaire
Le Bourg
33 ans



PINCHON
Roger

Retraité de
la Gendarmerie
Le Bourg
70 ans



JARDIN
Marie-Joseph

Sans
profession
La Grande Hâte
60 ans



MORTIMER
Sandy

Professeur
de lettres
Grange-Bertin
48 ans



DUFLOS
Alexandre

Entrepreneur
Le Bourg
39 ans



GUEDIN
Rachel

Technicienne
Travaux à la SNCF
Le Bourg
30 ans



**VAN
DE WIELE**
Cédric

Peintre
en bâtiment
Le Bourg
43 ans



GLAZIOU
Isabelle

Retraîtée
Chapître
61 ans



SOËTE
Alain

Exploitant
agricole
Grange-Pourrain
61 ans



CRENN
Françoise

Retraîtée DRH
La Tuilerie
62 ans



GAMBIER
Victor

Etudiant
Le Bourg
18 ans

Suite à la démission
pour raisons personnelles
de Mme Marie-Joseph
Jardin en date du 14 avril
2026, le Conseil est
depuis composé
de 14 membres.



LA GRANDE HÂTE

**REVIENT POUR SA
DIXIÈME ÉDITION**

DU 13 AU 23 AOÛT 2026 !

**ET PARCE QU'ON AIME FAIRE DES CADEAUX
QUAND C'EST NOTRE ANNIVERSAIRE...**

**UNE PLACE EST OFFERTE
À TOUTES & TOUS LES RÉSIDENT.E.S DE DIXMONT !**

**RÉSERVATION ET PRÉSENTATION DE JUSTIFICATIF NÉCESSAIRE
PLUS D'INFOS À VENIR SUR NOS RÉSEAUX/NEWSLETTER**

À VITE, SUR NOTRE CHAMP CHÉRI !

SOMMAIRE

Nouveau Comité des Fêtes	5	Randonnée	20-21
La Borde a la Gousse	6-7	Trail	22
Nettoyons la nature	9	La Fresque	23
APPED repas dansant	10	Budget 2026	25
EPGV : Randonnée	11	Échos de la mairie	26-31
Bibliothèque	12-13	Syndicat d'Initiative	32
ALCD	14-15	SIVOS	34-36
UFO STREET	17	Numéros utiles	37
Commémorations	18-19	Infos Services	38

CALENDRIER

DATES	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
Lundi 13 juillet	21h30	Retraite aux flambeaux Feu d'artifice	Mairie	Terrain communal
Mardi 14 juillet	12h00 15h00	Repas républicain Jeux	Mairie	Terrain communal
Jeudi 16 juillet	-	Garçon la note	Gésa et Nico	Restaurant Chez Gésa et Nico
Dimanche 26 juillet	Installation à partir de 5h00	Vide greniers	Mairie / APPED	Rues du bourg
13 au 23 août	-	Théâtre	La Grande Hâte	La Grande Hâte
Dimanche 13 septembre	-	Rassemblement de motos	Association Mitch Syql	Enfourchure
Vendredi 25 septembre	20h00	Soirée jeux	ALCD	Salle des fêtes de Dixmont
Samedi 10 octobre	-	Repas	NCDF	Salle des fêtes de Dixmont
Samedi 31 octobre	14h00	Halloween Jeux	NCDF	Enfourchure
Samedi 7 novembre	20h00	Repas dansant	APPED	Salle des fêtes de Villeneuve sur Yonne

Nouveau Comité Des Fêtes Dixmontois



1 mars 2026: carnaval

10 mai 2026: après-midi jeux



merci à tous de votre présence

LA BORDE A LA GOUSSE

Confettis, sourires et déguisements : le carnaval a apporté un joli souffle de fête à la Borde à la gousse.



JARDINERIE
Kallenkoot

● PÉPINIÈRE ● FLEURISTE ● ANIMALERIE ● DÉCORATION

34 Faubourg Saint-Nicolas
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

☎ 03 86 87 11 62

Venez vite demander votre carte fidélité

JARDINERIE Kallenkoot
Fidélité en jard.

BASSE-COUR

OISEAUX

CHATS

CHIENS

- UN GRAND CHOIX DE VÉGÉTAUX TOUTE L'ANNÉE
- DES PRODUITS DE JARDINAGE DE QUALITÉ
- DU CONSEIL PERSONNALISÉ AU QUOTIDIEN
- ALIMENTS ET ACCESSOIRES POUR LES ANIMAUX

LA BORDE A LA GOUSSE

Le 20 mai, la Fête des Voisins de La Borde à La Gousse a réuni une quarantaine d'habitants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Rires, échanges et bonne humeur ont rythmé cette belle journée de partage



 **FABRICATION FRANÇAISE**



- MENUISERIE PVC, ALU ET BOIS
- VOLET ROULANT ET BATTANT
- PORTES DE GARAGE
- FENÊTRE DE TOIT

- STORES, PERGOLAS
 - PORTAILS, CLOTÛRES
 - ISOLATION
- SUIVEZ NOUS SUR 



07 70 16 83 02

89500 LES BORDES

www.menuiserie-fuentes-concept.fr



•Plomberie•Chauffage

•Climatisation•Pompe à chaleur•Géothermie

CHAPITRE - 89500 DIXMONT



03 86 96 90 69



06 72 05 12 83

jerome.prevast89@orange.fr

COLAS

RECRUTE

Pour l'établissement Bourgogne-Ouest

- 48 chemin des Ruelles - 89380 APOIGNY
- ZA Les Grèves 3 - Chemin des Grèves - 89100 MALAY-LE-GRAND
- 4 rue Louise Michel - BP 25 - 58660 COULANGES-LÈS-NEVERS

Tél : 03 86 53 59 50 - yonne@colas.com

Les offres à pourvoir :

- Chefs de chantier (H/F)
- Ouvriers VRD (H/F)
- Ouvriers enrobés (H/F)
- Conducteurs d'engins (H/F)
- Géomètre-topographe (H/F)



Postulez sur
careers.colasjobs.com

colas.com



NETTOYONS LA NATURE

Samedi 11 avril était organisé, par la commune et la Commission environnement, le ramassage des déchets dans la Campagne dixmontoise. Près de 40 personnes ont participé à ce ramassage. Dès 9 heures, après une collation, adultes et enfants se sont lancés, munis de sacs poubelles, sur toute la commune pour rendre la nature propre. Moins de déchets ont été ramassés que l'année dernière, c'est de nouveau un signe positif. Les Dixmontois font preuve de plus de civisme. Le réconfort a suivi les efforts avec le partage d'un buffet, préparé par Gésa et Nico et offert par la commune. La bonne humeur était au rendez vous et les participants sont prêts à revenir l'année prochaine.



Merci
à
tous.

TONTE & BRUIT

RESPECTONS LE VOISINAGE !

Le bruit peut vite devenir une nuisance pour les autres.
Ayons les bons réflexes !

HORAIRES AUTORISÉS POUR LA TONTE ET L'UTILISATION D'APPAREILS BRUYANTS (tondeuse, débroussaileuse, taille-haie, souffleur, tronçonneuse...)	
LUNDI AU VENDREDI	8h30 - 12h00 14h30 - 19h30
LES SAMEDIS	9h00 - 12h00 15h00 - 19h00
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS	10h00 - 12h00 16h00 - 18h00

**BIEN VIVRE ENSEMBLE,
c'est penser aux autres !**

Merci pour votre compréhension et votre civisme.

UN PETIT GESTE POUR VOUS,
UN GRAND CONFORT POUR TOUS.

Merci !

Samedi 7 novembre 2026

A partir de 20 heures

La commune de Dixmont organise un

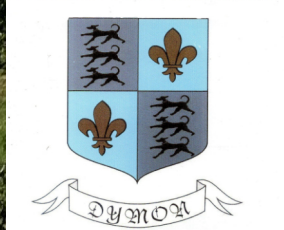
REPAS DANSANT

Salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne

Avec
l'orchestre



COMMUNE DE DIXMONT



Menu

Kir bourguignon
avec ses 3 toasts

Terrine de légumes
aux escargots

Jambon
à la chablisienne
et sa garniture

Salade et fromages

Poire au vin
et son pain
d'épices

Café

**Entrée 35 € par adulte,
12 € par enfant de -12 ans**

Réservation au 03 86 96 02 13
jusqu'au jeudi 29 octobre 2026 inclus

Règlement à remettre
en mairie de Dixmont.

Bénéfice au profit de l'APPED

(Nombre de places limité, pas de
réservation sans règlement) - IPNS

PRENEZ L'AIR, PRENEZ SOIN DE VOUS

Un programme complet de préparation physique en extérieur - Spécial Séniors



PROGRAMME SUR
12 SEMAINES



SÉANCES EN
EXTÉRIEUR



ENCADREMENT
PROFESSIONNEL

ENVIE DE PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX AUTOUR D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE EN PLEINE NATURE ?

*Rejoignez notre programme de préparation physique en extérieur tout
proche de chez vous, encadré par nos animateurs professionnels*

- Encadré par nos animateurs professionnels EPGV
- Activités extérieures variées et adaptées pour vous
- Ambiance conviviale et motivante
- Programme 100% gratuit pour tous
- Objectif final : randonnée Adventur'Games 2026



**POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS :**



cedric.henry@comite-epgv.fr

06 86 74 59 84

Fédération Française
EPGV
COMITE REGIONAL
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**ADVENTUR'
GAMES**
by FFEPGV

BIBLIOTHÈQUE



Une nouvelle équipe de bénévoles s'occupe de la bibliothèque

Angélique, Odile, Salomé et Stéphanie se relayent pour vous accueillir, toujours avec le sourire, à la bibliothèque.

Vous connaissez déjà Angélique et Stéphanie, Salomé et Odile se présentent :



Odile : Originaire du Nord, j'adore notre Bourgogne. Je suis passionnée de musique (saxo alto), l'art en général, de balades, de moto, de bricolage et de lecture, qui nous permet de nous évader avec Guillaume Musso. Je recommande aussi Simone Veil, Henrietta Lacks (et ses cellules cancéreuses, qui ont sauvé des millions de vies à travers le monde). Bonnes lectures à vous.

Salomé : Je m'appelle Salomé Wojewodzic (Salomé W, c'est plus simple :-)), j'habite à Dixmont depuis 2023. Étant aussi éditrice, j'ai voulu avoir plus de contacts avec les lecteurs et avoir un autre point de vue sur l'univers du livre. Notre village ayant la chance d'avoir sa bibliothèque, j'ai plaisir à soutenir cette belle initiative !



*Nous sommes là :
les lundis de 17h à 19h
et
les samedis de 9h à 12h.*

Vous pouvez suivre l'actualité de la bibliothèque sur **Panneau Pocket** ou sur la page **facebook** : <https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont>

BIBLIOTHÈQUE

Marie Frédéric



En avril, nous avons reçu l'exposition des photos de voyage de Marie Frédéric. Amoureuse des voyages, elle nous a fait découvrir les photos de son périple dans les pays entre l'océan Pacifique et l'océan Indien. Nouvelle Calédonie, Viet Nam, Inde, Thaïlande,... Elle a fait des rencontres incroyables et le vernissage de son exposition fut l'occasion d'entendre toutes ses anecdotes.



 Exposez votre passion à la bibliothèque !   

Vous souhaitez partager votre passion avec le public et organiser une exposition au sein de notre bibliothèque ?

Photographies, dessins, peintures, écrits, créations artistiques ou tout autre projet culturel : nous serons ravis de vous accompagner dans cette démarche.

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail pour nous présenter votre projet et obtenir davantage d'informations.

Nous avons hâte de découvrir vos talents et de les faire connaître à nos visiteurs !

 **Contact : bibliotheque.dixmont@gmail.com**

ALCD



Soirée jeux

Le 10 avril, une soirée jeux de société avec restauration rapide (croque-monsieur – crêpes) a été organisée à la salle de fêtes, dans une ambiance sympathique et amicale. Une prochaine soirée de ce type sera organisée le 19 septembre. Petits et grands venez nombreux sachant que chacun peut amener ses propres jeux.

FUTUR ATELIER

Chorale

A partir de septembre l'association souhaite lancer un atelier chorale, les mercredis entre 18 et 19 h à Dixmont.

Tarif : en fonction du nombre d'inscrit



Inscription et renseignements

auprès de Madame Joëlle PINCHON
au 06 58 56 18 55

PROCHAINE SORTIE

Voyage en train restaurant

Une sortie est prévue le samedi 03 octobre 2026. Il s'agit d'un voyage en train restaurant à travers les bocages et forêts de la Puisaye au départ de TOUCY où il sera loisible de flâner sur le marché avant le départ du train. Quelques places sont encore disponibles.

La prestation comprend le transport en car à partir de DIXMONT, le voyage en train et le déjeuner.

Le transport en car et le prix du voyage en train sont pris en charge par l'association, seuls les repas restent à la charge des inscrits



TOUCY

TARIFS

03 OCTOBRE

Adhérents	non- Adhérents
Enfant : 29€	Enfant : 44€
Adulte : 42€	Adulte : 57€

Inscription

auprès de madame Joëlle PINCHON au 06 58 56 18 55

ALCD

TÉMOIGNAGE

Lauriane: je suis la professeur de gym douce, je fais ce cours d'une heure hebdomadaire à Dixmont depuis 4 ans. Nous travaillons les muscles, la coordination, la motricité, l'équilibre... Cela permet de renforcer la masse musculaire (qu'on perd chaque année si on ne l'entretient pas), et en travaillant l'équilibre, de diminuer le risque de chute. Il s'agit de garder son corps en forme et son autonomie le plus longtemps possible. Les profils sont variés: débutants ou non, en majorité des femmes mais aussi 3 hommes, et des personnes qui peuvent avoir des pathologies, auxquelles je m'adapte. C'est un groupe d'une vingtaine de personnes venant régulièrement. Mieux qu'un cours en ligne, c'est un cours où on se voit et s'entend bien, où on se parle.

Jean-Jacques: j'ai débuté les cours cette année. En plus de l'activité physique, ce cours permet de rencontrer des gens et de créer des liens. Il y a une très bonne ambiance.

Muriel: c'est ma deuxième année de pratique à Dixmont, c'est un cours où on travaille bien, et une grande opportunité d'interaction sociale.

Françoise: j'habite aux Bordes, je suis arrivée il y a 6 mois, avec une amie. J'apprécie le travail que nous faisons sur la souplesse et l'équilibre.

Isabelle: je suis ce cours depuis 9 ans. C'est un super exercice physique, et pour moi, une heure de lâcher-prise, pas loin de chez moi.

Sandrine: je fais de la gymnastique depuis 30 ans, mais j'apprécie de pouvoir venir à pied à mon cours de gym, auquel je suis fidèle depuis le début. On travaille bien les muscles et la souplesse.

Marie-Nicole: le cours est ouvert à tous, de Dixmont ou des communes voisines. Nous accueillons des personnes des Bordes, de Villeneuve sur Yonne.... Il est aussi ouvert à tous les âges et toutes les conditions physiques, débutants ou chevronnés, car la professeur s'adapte aux difficultés individuelles (les genoux, les hanches... !) pour permettre à chacun, à sa mesure, de participer à tous les exercices.

Nicole: j'ai toujours fait de la gymnastique, et j'apprécie le dynamisme et le professionnalisme de notre professeur ! On commence par un échauffement, puis on travaille différentes parties du corps, et on finit par des étirements. Les séances sont différentes à chaque fois.

Francine: le cours de Dixmont nous fait bien travailler nos articulations, et pas besoin de prendre sa voiture pour y venir. C'est un moment plaisant et ludique, qui apporte du bien-être

**Nous
contacter**



Associations de Dixmont



julien.jacquet@outlook.fr - 0640273271

SUNY⚡WATT

ARTISAN
LOCAL



PHOTOVOLTAÏQUE & POMPES À CHALEUR

VOTRE PARTENAIRE

solar**edge**



☎ 06 28 29 70 07

Chez Gésa & Nico

chez-gesa-nico@orange.fr

Bar Restaurant Épicerie

10 12 rue d'eichtal 89500 Dixmont

03 86 95 44 91

Facebook : chez Gesa et Nico

Bar et épicerie : 7h30 à 19h30

Restaurant de 12h à 14h et de 19h30 à 21h00

Fermé le mardi entier, lundi soir et dimanche soir



UFO STREET

89

DIXMONT
20/10



DE 13H À 17H30



POUR LES 11-17 ANS



ACTIVITÉS URBAINES **GRATUITES**



RUE DE LA PORTE DU BOIS, 89500 DIXMONT



COMMÉMORATIONS

Les cérémonies commémoratives du 8 mai et de la Journée nationale de la Résistance ont rassemblé élus, anciens combattants, habitants et jeunes générations autour du monument aux morts et stèles de la commune de Dixmont.

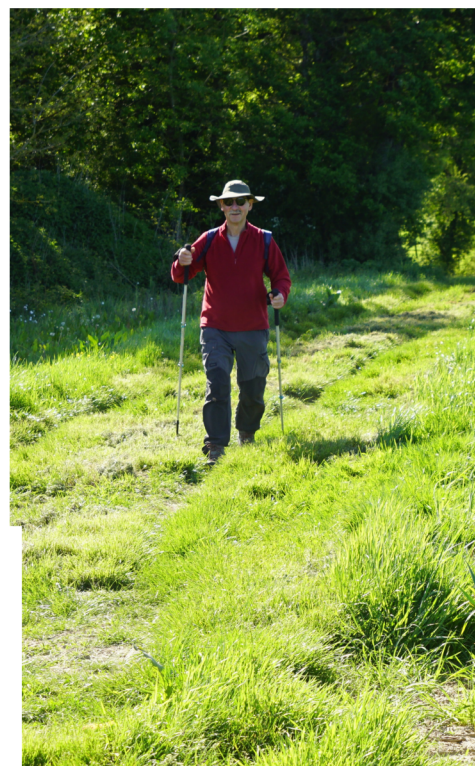
À travers dépôts de gerbes, lectures de messages officiels et chants du souvenir, ces moments de recueillement ont permis d'honorer la mémoire des combattants et résistants ayant œuvré pour la liberté et la paix.







Randonnée Pédestre Equestre VTT





TRAIL

Trail du Grand Sénonais

Le Trail du Grand Sénonais a eu lieu du 29 au 31 mai 2026. Cette année, nous étions installés sur le terrain de sports dans le bourg pour le ravitaillement du 89 km et le départ du 38km. Marc B., Françoise et Jean-Claude, Marc P., Rachel, Gérard, Benoît et Victor ont accueilli les coureurs. La bonne ambiance était présente pour les accueillir dans la bonne humeur. Les crêpes de Mamie Françoise et la soupe à Pépère ont rencontré le même succès que d'habitude.



ARUM DIFFUSION PRÉSENTE

LA FRESQUE

SENS AU MOYEN ÂGE

LE GRAND SPECTACLE
HISTORIQUE DE SENS

ÉCRIT & MISE EN SCÈNE
PAR DIDIER WEILL



10 · 11
24 · 25
07 · 08
21 · 22
AOÛT · JUIL

RENDEZ-VOUS
À PARTIR
DE 21H15
COUR
DU PALAIS
SYNODAL

RÉSERVATION ICI
>>>>

SUIVEZ-NOUS SUR



ARUM-DIFFUSION.FR



AFFICHE CRÉÉE PAR MAXIME BERNASCONI - SCINIFOX STUDIO

ARUM
DIFFUSION



SCIERIE de VÉRON

Clichy
Métropole

TRF

Subetain

P2P

IB

Barre

alpha

STORIESOUT

SCINIFOX
STUDIO

Obsidienne

Centre de
Sens
Liberty

CHRONO TP 89



Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19



Etoile Taxis

Successeur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...

Taxis conventionnés sécurité sociale

Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

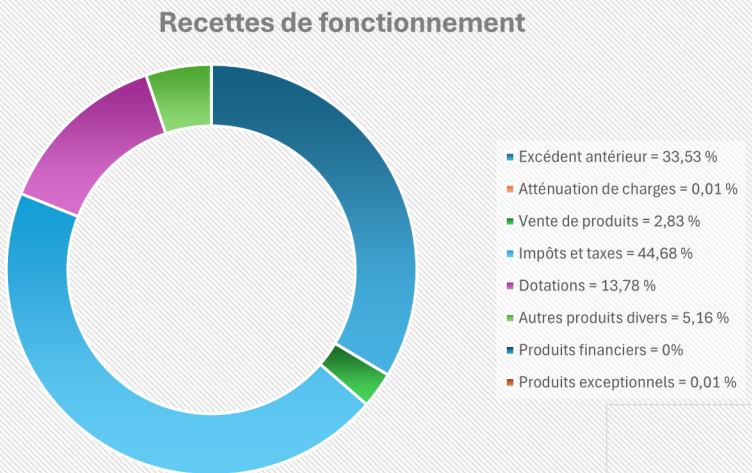
etoiletaxis@gmail.com

TAXI

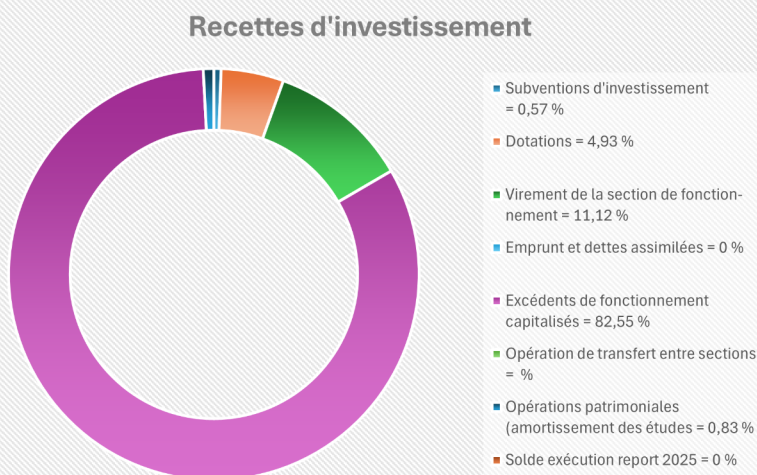
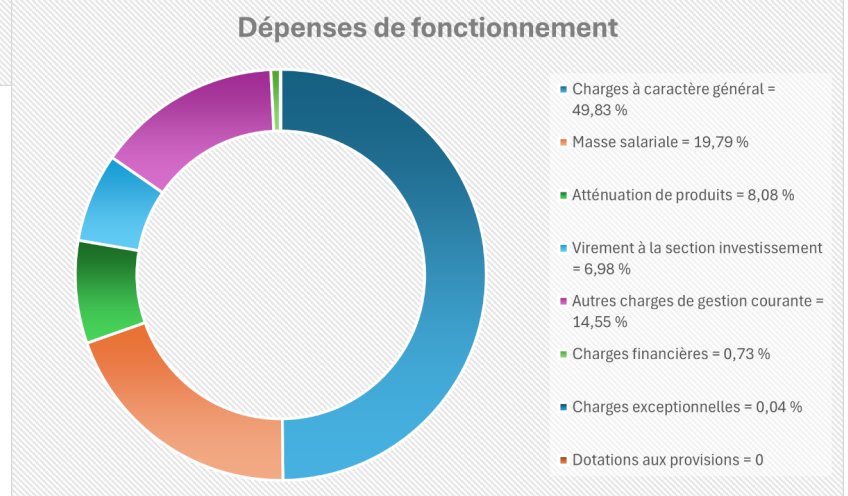


BUDGET 2026

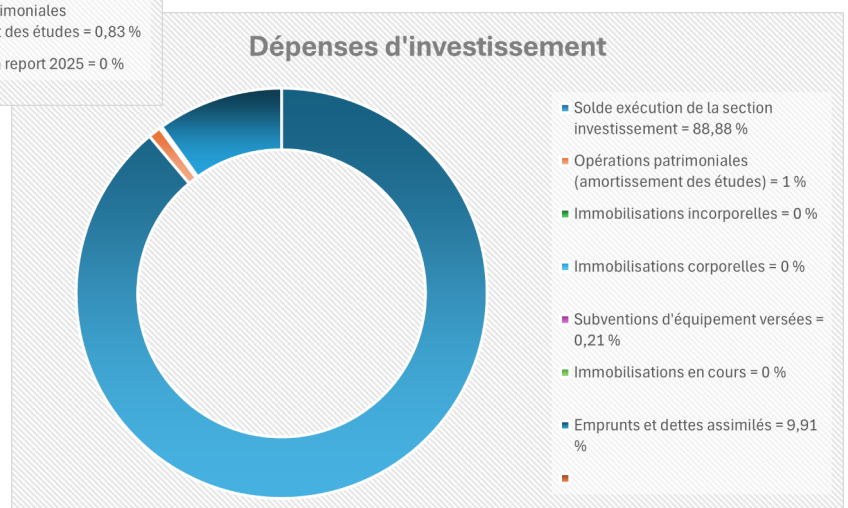
Afin de maintenir
un fonctionnement
normal
de notre commune et,
devant la baisse des
dotations,



Ayant réussi à tenir
les taux inchangés
depuis 2016
tout en réalisant
les travaux
du centre bourg,



Votre Conseil
municipal a décidé
d'augmenter
légèrement les taux
d'imposition
en 2026.



ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 MARS 2026

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. PIERRET Jean-Claude, M. GAMBIER Benoit adjoints, M. SOETE Alain, M. DUFLOS Alexandre, M. PINCHON Roger, M. PERRAUT Marc, Mme BERTHOT Stéphanie, Mme MERCIER PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. VASSARD Jean-Luc représenté par Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. LAMIRAUX Simon représenté par M. BOTIN Marc, Mme BERTOLDO Claire-Marie représentée par Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

Absent : M. JACQUET Julien

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

Compte financier unique 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2025 de la commune de Dixmont, tel qu'il est présenté sur le tableau ci-après

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées	1 635 346.74 €	817 621.69 €	2 452 968.43 €
	Restes à réaliser	0		
Dépenses	Dépenses réalisées	1 489 044.95 €	693 233.77 €	2 182 278.72 €
	Restes à réaliser	64 101.01 €	0	-64 141.01 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-684 652.46 €	867 926.49 €	183 274.03 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-602 491.68 €	992 314.41 €	389 822.73 €

- **DONNE** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Affectation du résultat 2025

Le conseil municipal après avoir entendu le compte financier unique 2025, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Fonctionnement :

Chapitre 002 : Excédent de **389 822.73 €**

Investissement :

Chapitre 001 : Déficit de **538 350.67 €**

Compte 1068 : **602 491.68 €**

Budget primitif 2026

Le Maire présente le budget primitif 2026. Le conseil municipal décide de le voter à l'unanimité comme suit :

- Fonctionnement :

Dépenses et recettes : **1 162 444.73 €**

- Investissement :

Dépenses : **669 822.90 €** Recettes **729 822.90 €**

Il propose une subvention aux organismes suivants :

OBJET	PROPOSE 2025
SOUVENIR Français	50,00 €
UNION SPORTIVE CERISIERS - foot	330,00 €
Ass. MUSIQUE EN OTHE	30,00 €
ASS. CULTURELLE ET ARTISTIQUE	135,00 €
ASS. AIDE DOMICILE	276,00 €
ASS. LOISIRS CULTURE DIXMONTAIS	265,00 €
LES JOURS BLEUS	150,00 €
RESTAURANT DU CŒUR	200,00 €
AMICALE DE SENS	42,00 €
MFR VILLEVALLIER	40,00 €
Ass AMIS DU PATRIMOINE	460,00 €
LA TELE DE L'YONNE	150,00 €
COLLECTIF LA MUTINERIE (Théâtre)	500,00 €
Théâtre LA SCENE	500,00 €
Nouveau Comité des fêtes DIXMONT	175,00 €
Assoc. Être là – ASP Sénonais	200,00 €

Les conseillers votent, Mme NEUGNOT et MM. GAMBIER, PINCHON, JACQUET n'ayant pas pris part au vote des subventions allouées.

Les conseillers sont favorables sauf Mme JARDIN qui vote contre les subventions versées au Théâtre de la Grande Hâte, au théâtre La Scène à l'A.L.C.D et au Nouveau Comité des fêtes.

Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal, pour le budget principal de l'exercice 2026 de la commune, autorise à l'unanimité M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et

ÉCHOS DE LA MAIRIE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Convention cadre Centre de Gestion

Le maire informe l'Assemblée d'une proposition de convention avec le Centre de Gestion afin de recourir à l'ensemble des missions complémentaires proposées en une seule fois.

Le rapport de M. le Maire étant entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le maire à signer la convention cadre d'adhésion aux missions complémentaires proposées par le CDG89, couvrant la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, ainsi que les documents y afférents,
- **AUTORISE** le maire à faire appel, en fonction des nécessités de service, à la convention cadre d'adhésion aux missions complémentaires proposés par le CDG89.
- **DIT** que les crédits nécessaires, liées aux missions et accompagnements prévus par la convention cadre unique du CDG 89, seront autorisées après avoir été inscrits au budget.

Temps scolaire des écoles

VU le compte rendu du conseil d'école en date du 24 juin 2025,

VU le tableau d'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires à compter de la rentrée 2026,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le tableau d'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires à compter de la rentrée 2026 établissant la semaine de quatre jours pour une durée de trois ans. (2026-2029)

Délibération remboursement de sinistres

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à percevoir les remboursements effectués par les compagnies d'assurance concernant les sinistres.

Cette délibération abroge la délibération prise à ce sujet le 06/07/2021. Le compte à imputé sur la nomenclature M57 étant le 758888 chapitre 11.

Motion pour le rétablissement de l'autorisation pour la chirurgie oncologique mammaire à l'Hôpital de Sens.

Le maire présente à l'Assemblée la motion proposée pour le soutien au Centre Hospitalier de Sens et à l'accès égal aux soins pour tous, notamment pour le rétablissement de l'agrément chirurgie oncologique mammaire.

Après réflexion, le conseil municipal passe au vote : 9 élus s'abstiennent, 2 acceptent la proposition.

Demande de complément fonds de concours à la C.A.G.S.

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge le maire de faire les démarches nécessaires pour l'obtention d'un complément de fonds de concours auprès de la CAGS concernant les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes.

Un administré rappelle la circulation excessive au hameau Les Bauquins, ce projet de travaux de voirie sera proposé lors d'une prochaine réunion avec la nouvelle équipe municipale.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Afin de garantir un accueil de qualité et le bon fonctionnement des services municipaux, nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture suivants :

Lundi : 14h30 – 18h00

Mardi : 14h30 – 18h00

Mercredi : 09h30 – 13h00 et 14h00 – 17h30

Jeudi : 14h30 – 19h00

Vendredi : 09h30 – 13h00

Samedi (uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois) : 09h00 à 12h00

Nous vous invitons à prendre vos dispositions afin d'effectuer vos démarches pendant ces plages d'ouverture.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026

Présents : M. BOTIN Marc, M. PIERRET Jean-Claude, M. GAMBIER Benoit adjoints, M. PINCHON Roger, Mmes CRENN Émilie, GLAZIOU Isabelle, M. SOETE Alain, Mmes JARDIN Marie-Joseph, MORTIMER Sandy, MM. VAN DE WIELE Cédric, DUFLOS Alexandre, Mmes PLUVIAUD Valentine, GUEDIN Rachel, M. GAMBIER Victor.

Procurations : Mme BERTHOT a donné pouvoir à Mme JARDIN.

Secrétaire de séance : M. GAMBIER Benoit.

ORDRE DU JOUR

Élection du maire

Il est procédé à l'élection du maire. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Candidat déclaré : M. BOTIN Marc

Premier tour du scrutin

M. BOTIN marc, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la Commune Dixmont.

Fixation du nombre d'adjoints

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le nombre des adjoints à **trois**.

Élection des adjoints

La liste de M. PIERRET Jean-Claude, a obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus :

-M. PIERRET Jean-Claude 1^{ère} adjoint

-Mme BERTHOT Stéphanie, 2^e adjointe

-M. GAMBIER Benoit, 3^{ème} adjoint

Fixation des indemnités des élus

- Maire : 30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 1er adjoint : 11.77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 2e adjoint : 11.77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 3e adjoint : 11.77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Cette décision est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Délégation du conseil municipal au maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne délégation au maire pour la durée de son mandat

-D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

-De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et

aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et au a de l'article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

-De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

-De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

-De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

-De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

-De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

-D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

-De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;

-De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

-De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

-D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme,

-De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

-D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

-De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution des subventions.

Désignation des conseillers communautaires

M. BOTIN Marc est élu conseiller communautaire.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

Désignation des délégués des Commissions

Commission des finances :

Tout le conseil municipal

Commission voirie – Bâtiments communaux – Équipement travaux :

MM. Marc BOTIN, Alexandre DUFLOS, VAN DE WIELE Cédric, Alain SOETE, Victor GAMBIER, , Roger PINCHON, Jean-Claude PIERRET, Mmes Rachel GUEDIN, Marie-Joseph JARDIN.

Commission jeunesse et sport :

MM. Marc BOTIN, Benoît GAMBIER, Victor GAMBIER, Cédric VAN DE WIELE, Mmes Rachel GUEDIN, Marie-Joseph JARDIN.

Commission fêtes et animations :

Tout le conseil municipal.

Commission communication – bulletin municipal :

Tout le conseil municipal.

Commission environnement – Chemins communaux – Fleurissement :

Tout le conseil municipal.

Commission commerce – artisanat :

MM. Marc BOTIN, Jean-Claude PIERRET, Alexandre DUFLOS, Mmes Valentine PLUVIAUD, Françoise CRENN, Sandy MORTIMER.

Commission urbanisme :

Tout le conseil municipal

Commission appel d'offres : M. Marc BOTIN

3 titulaires : MM. Jean-Claude PIERRET, Alexandre DUFLOS, Roger PINCHON

3 suppléants : M. Cédric VAN DE WIELE, Mme Isabelle GLAZIOU, M. Benoît GAMBIER.

Commission sécurité routière :

MM. Marc BOTIN, Roger PINCHON, Benoît GAMBIER, Mmes Marie-Joseph JARDIN, Stéphanie BERTHOT.

Commission révision liste électorale :

Mme Valentine PLUVIAUD.

Commission culture et patrimoine :

M. Marc BOTIN , Mmes Sandy MORTIMER, Françoise CRENN, M. Victor GAMBIER, Mmes Valentine PLUVIAUD, Marie-Joseph JARDIN, Stéphanie BERTHOT.

Commission communes forestières : M. Marc BOTIN

1 titulaire : M. Jean-Claude PIERRET

1 suppléant : M. Alain SOETE

Désignation des délégués des organismes extérieurs (Syndicats)

SIVOS

4 titulaires : M. BOTIN Marc, Mme BERTHOT Stéphanie
M. GAMBIER Benoît, Mme GUEDIN Rachel

Syndicat mixte pour la fourrière du Sénonais

1 titulaire : Mme PLUVIAUD Valentine

1 suppléante : Mme CRENN Françoise

Syndicat d'Energies de l'Yonne (SDEY)

1 titulaire : M. PIERRET Jean-Claude

1 suppléant : M. Gambier Victor

Syndicat du Centre de secours

1 titulaire : M. PINCHON Roger

1 suppléant : M. VAN DE WIELE Cédric

Correspondant incendie et secours

1 titulaire : Mme GLAZIOU Isabelle

Syndicat de la gendarmerie

2 titulaires : M. PINCHON Roger
M. PIERRET Jean- Claude

2 suppléants : M. VAN DE WIELE Cédric
M. DUFLOS Alexandre

Syndicat du Collège Villeneuve S/Yonne

1 titulaire : M. GAMBIER Benoît

1 suppléante : Mme GLAZIOU Isabelle

Association des aides ménagères

2 titulaires : Mme JARDIN Marie-Joseph
Mme CRENN Françoise

1 suppléante : Mme BERTHOT Stéphanie

Délégués P.L.U.I.H (CAGS)

3 Titulaires : M. BOTIN Marc

M. PIERRET Jean-Claude

Mme PLUVIAUD Valentine

Élues rural « Relais de l'égalité »

2 Titulaires : Mme CRENN Françoise

Mme PLUVIAUD Valentine

Association Semaine bleue :

1 titulaire : Mme JARDIN Marie-Joseph

Centre de loisirs Villeneuve S/Yonne

1 Titulaire : Mme BERTHOT Stéphanie

Affaires sociales :

2 Titulaires : Mme JARDIN Marie-Joseph

Mme CRENN Françoise

Le maire, M. Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 AVRIL 2026

Présents : M. BOTIN Marc, M. PIERRET Jean-Claude, Mme BERTHOT Stéphanie, M. GAMBIER Benoit adjoints, M. PINCHON Roger, Mmes CRENN Françoise, GLAZIOU Isabelle, M. SOETE Alain, Mme MORTIMER Sandy, MM. VAN DE WIELE Cédric, DUFLOS Alexandre, Mmes PLUVIAUD Valentine, GUEDIN Rachel.

Procuration : M. GAMBIER Victor donne pouvoir à M. VAN DE WIELE Cédric.

Absente : Mme JARDIN Marie-Joseph

Secrétaire de séance : Mme BERTHOT Stéphanie

ORDRE DU JOUR

Validation de la liste des membres proposée pour la CCID. (Commission communale des impôts directs)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la liste des membres proposée à la Direction des finances publiques qui choisira 6 commissaires et 6 suppléants pour composer la commission communale des impôts directs.

- Mme BEGUIN AMELIN Vicky
- M. BERTRAND Gérard
- M. CHICOUARD Jimmy
- M. CROUZET Armand
- M. DUFLOS Alexandre
- M. ELARD Quirian
- Mme LAGES Cindy
- Mme MERCIER PERROTEZ Chantal
- Mme MOLLENS Monique
- Mme NEUGNOT Marie-Nicole
- M. PERRAUT Marc
- Mme PIERRET Françoise
- M. RALLU Laurent
- Mme SIMON Denise
- M. SOETE Alain
- M. SOETE Philippe
- M. THORELLE Claude
- M. VAN DE WIELE Cédric
- M. VASSARD Jean-Luc
- Mme VASSARD Nicole
- M. NICOLLE Christian
- M. Yvon Benoit
- Mme NICOLLE Marinette
- Mme ZWOBADA Charlotte

Taxes directes locales

Taux votés depuis l'année 2021 :

- Taxe foncière bâtie : 34.29 %
- Taxe foncière non bâtie : 40.39 %
- Taxe d'habitation : 16.83 %

Le conseil municipal décide à l'unanimité pour 2026 :

-Taxe foncière bâtie :

Augmentation de 1 %, soit **35.29 %**

-Taxe foncière non bâtie :

Augmentation de 1 %, soit **41.39 %**

-Taxe d'habitation :

Augmentation de 2 %, soit **18.83 %**

Mise à jour des commissions communales

Le conseil municipal décide d'ouvrir les commissions communales ci-dessous aux administrés qui souhaitent y participer, l'objectif étant de favoriser l'implication des habitants dans la vie locale, d'enrichir les travaux des commissions et de renforcer la concertation avec la population.

- Jeunesse et sport
- Fêtes et animations
- Environnement – chemins communaux-fleurissement
- Culture et patrimoine

Délibération I.H.T.S.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide

- d'adopter les modalités de gestion des travaux supplémentaires pour les IHTS et pour heures complémentaires, sans majoration des heures supplémentaires
- De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de ces indemnités.
- Que les indemnités feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou taux de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire,
- que l'autorité territoriale peut procéder au mandatement des heures réellement effectuées.
- que la présente délibération entre en vigueur le jour de la décision prise.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

Démission d'un conseiller municipal avec mise à jour des délégations

Le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Mme JARDIN Marie-Joseph conseillère municipale, par courrier en date du 14 avril 2026. Il précise que cette démission a été adressée à la préfecture, conformément à la réglementation en vigueur, et est devenue effective à compter de sa réception.

Compte tenu de la population de la commune, il n'est pas procédé au remplacement automatique du conseiller démissionnaire. Le Conseil municipal continuera donc à siéger avec un effectif réduit.

Suite à cette démission les commissions sont mises à jour ainsi que les délégations suivantes :

ASSOCIATION DES AIDES MENAGERES :

Titulaire : Mme CRENN Françoise

Suppléante : Mme BERTHOT Stéphanie

SEMAINE BLEUE :

Mme CRENN Françoise

SOCIALE :

Mme CRENN Françoise

Désignation d'un représentant auprès du GIP ARNIA

(l'Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle)

le Conseil municipal **décide** :

- De désigner en qualité de représentant titulaire : M.GAMBIER Benoit.
- De désigner en qualité de représentant suppléant : Mme BERTHOT Stéphanie.
- Le représentant est habilité à participer aux réunions et à représenter la commune de Dixmont dans toutes les instances.

Une administrée indique que les aménagements de type dos d'âne ainsi que la mise en place d'une zone 30 apparaissent peu cohérents. Elle estime que la limitation de vitesse semble s'appliquer uniquement au niveau des dispositifs de ralentissement et non sur l'ensemble de la voirie concernée ce qu'elle trouve dommage. Elle signale par ailleurs un non-respect de la limitation de vitesse dans le bourg.

Elle évoque également l'état du rû, mentionnant la présence de végétation arbustive et un défaut d'entretien, et sollicite une intervention.

Le Maire précise que le rû ne relève pas des compétences de la commune et qu'il est placé sous la responsabilité de la police de l'eau. Il indique qu'il se rapprochera de ce service afin de connaître les modalités d'intervention ainsi

que les actions éventuellement envisageables par la commune.

Un administré interroge sur la possibilité pour d'anciens membres de commissions communales de se représenter ou de cesser leur participation. Le Maire répond qu'aucune obligation de maintien n'est prévue et que les membres peuvent mettre fin à leur participation à tout moment.

Le Maire informe l'assemblée qu'un comptage de circulation sera réalisé par le Département rue de la Porte du Bois pour une durée d'une semaine. Il précise qu'un dispositif provisoire de type écluse sera ensuite installé pour une durée d'une semaine, afin de permettre un nouveau comptage et d'évaluer l'opportunité d'un aménagement pérenne visant à réduire la vitesse des véhicules.

Le Maire indique enfin qu'un dos d'âne a été omis au hameau Les Bauquins et que ce point sera examiné dans le cadre des futurs programmes d'investissement.

Le maire, M. Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmon

SYNDICAT INITIATIVE

Samedi 27 juin, à la salle des fêtes de Dixmont,
un colloque sera organisé en partenariat avec
le **Club cartophile de l'Yonne** :



Histoire de la carte postale dans l'Yonne. Editeurs, photographes, collectionneurs, marché...

Qui photographie ? qui imprime ? qui vend ? Objets d'un commerce actif avant 1914, devenues plutôt objets de collections aujourd'hui, les cartes postales restent un matériau précieux pour l'historien des villages, reflets d'une vie économique et sociale révolue, supports de promotion touristique, mais aussi un moyen de correspondance privée bon marché mais « à découvrir »...

Avec la participation de **Ludivine Bonino-Serrière, Françoise Botte, Robert Delacroix, Claude Garino, Guy Genète, Jean-Charles Guillaume, Bernard Massot, Georges Ribeill et Michel Worobel**. De nombreuses projections illustreront leurs propos.

- **9 h 30** : Ouverture de la salle et accueil
- **10 h – 12 h 15** : Premières conférences
- **12 h 30- 14 h 30** : Apéritif et repas*
- **15 h -17 h 30** : Reprise des conférences
- **17 h 30** : Table ronde : « Collectionner aujourd'hui ? »

EXPOSITIONS DE CARTES POSTALES ANCIENNES Dixmont à la « Belle Epoque » (SID) Voyage à travers l'Yonne (CCY)

Les brochures cantonales récemment éditées par le CCY seront proposées : Joigny-Ville, Joigny (canton), Migennes (ancien canton), Villeneuve-sur-Yonne.

***Repas.** Tarifs : adhérents SID et CCY : 20 € ; non adhérents : 24 €

Inscription obligatoire : 03 86 96 05 37 (répondeur).

Il est recommandé de s'inscrire sans tarder en raison d'un nombre plafonné de convives.

La participation aux conférences est libre et gratuite.

**Anciens et nouveaux habitants de Dixmont,
n'hésitez pas à participer à cette journée unique !**





Lionel CHALONS

MAÇONNERIE - ISOLATION COUVERTURE - CARRELAGE

10 Route de villeneuve sur yonne
89500 LES BORDES

03 86 87 08 36
06 14 28 49 67



AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

PRESTATIONS

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT
- PARE-BRISE
- CARROSSERIE
- SERVICE CARTE GRISE

Votre garantie constructeur est préservée.



Restoration
de véhicules anciens



GARAGE ALARY EXPERT



**RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PARE-BRISE**

**ACHAT - VENTE
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**


Thierry Gaudin


Cédric Dubois


Nicolas Dubois


Emery Dubois


Jean-Christophe Dubois


Anthony Dubois


Evan Dubois


Alexis Dubois


Baptiste Dubois


Thomas Dubois


Angélique Dubois

AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

51 avenue de la Gare - 89510 Verzeny
Tel : 03 86 97 42 29 - E-mail : contact@garagealary.com

DROIN & Fils

Entreprise de Peinture

PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE
- POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT- PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -
AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93

06 59 86 41 84

89500 LES BORDES

sarl.droin@orange.fr

SIVOS

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2025

01-02-2026 : Compte de Gestion 2025

Les membres du comité :

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2025** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2025**,
- après s'être assurés que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2024**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- considérant que le compte de gestion présente les mêmes chiffres que le compte administratif,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier **2025** au 31 décembre **2025**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2025** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclarent, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2025** par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

02-02-2026 : Compte Administratif 2025

Tous les membres du syndicat ont reçu par mails en date des 10 et 11 février derniers, le Compte Administratif de l'exercice passé accompagné du grand livre afin d'avoir le détail des dépenses et des recettes. Le Président présente les chiffres suivants pour 2025 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	265 880.24	287 388.92
Investissement	5 505.93	1 139.97
Résultat reporté		7 428.58
fonctionnement		
Résultat reporté		803.74
investissement		
RAR 2025	0	0
Totaux	271 386.17	296 761.21
Résultat		28 937.26

Le président sort de la salle et Hélène FERCOQ, vice-présidente, demande aux membres du comité s'ils acceptent ces chiffres :
Ce document est accepté à l'unanimité.

03-02-2026 : Affectation des Résultats

Les membres du comité, après avoir pris connaissance du Compte Administratif de l'exercice 2025, constatant que ce document présente :

- un excédent de fonctionnement de 28 937.26 €,
 - un déficit d'investissement de 3 562.22 €,
 - 0 € de Reste À Réaliser en dépenses d'investissement,
 - 0 € de Reste À Réaliser en recettes d'investissement,
- décident d'affecter les résultats comme suit :
- 25 375.04 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
 - 3 562.22 € à l'article 001 en dépenses d'investissement,
 - 3 562.22 € à l'article 1068 en recettes d'investissement.
- Cette affectation est acceptée à l'unanimité.

04-02-2026 : Subventions aux coopératives scolaires

Chaque année, le syndicat verse une subvention de 700 € à chaque coopérative scolaire, soit un total de 1 400 €.

Cette année, les enseignantes demandent si elles peuvent également être aidées sur les sorties suivantes (hors sorties théâtre/cinéma/piscine/bibliothèque) :

École de Dixmont :

- Transport au château de Guédelon = 600 €
- Transport aux écuries de La Vernade à Véron = 180 €
- Transport à Utopia Land = 250 €
- Soit un coût de transport de **1 030 €**

Ecole de Les Bordes : une classe découverte est organisée sur deux jours à Mesnil-Saint-Père dans l'Aube. Le devis du transport s'élève à **890 €**

Après un tour de table, les membres acceptent à l'unanimité :

- De verser une subvention de 700 € par coopérative scolaire,
- De pouvoir accéder aux comptes avant de prendre une décision quant à l'aide pour les transports des différentes sorties, une réunion en visio sera organisée juste après.

05-02-2026 – Participation des communes

Vu le bilan de l'exercice 2025 et le calcul des participations joint au mail de convocation, les participations devraient être de :

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Les membres chargent le président d'envoyer une convention à la commune d'Armeau pour le paiement des frais.

06-02-2026 : Fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil d'administration à déléguer au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le président demande aux membres du comité de pouvoir procéder à ces mouvements en cas de besoin :

Les membres autorisent, à l'unanimité, le président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et à signer tout document s'y rapportant.

07-02-2026 : Personnel supplémentaire en garderie : création de poste et/ou heures complémentaires

Depuis plusieurs mois, le nombre d'enfants en garderie a beaucoup augmenté, rendant la surveillance compliquée.

De ce fait, avant le vote du budget, le président propose un agent supplémentaire durant les créneaux les plus chargés :

- Le matin entre 8h10 et 8h40,
- Le soir entre 16h40 et 17h10.

Cela représenterait une somme maximum annuelle d'environ 3 000 € (1/ jour sur 144 jours par an).

Après un tour de table, les conseillers décident de demander aux agents déjà embauchés si cela les intéresse. Si toutefois ce n'était pas le cas, les membres du comité se réuniront afin de créer un poste de contractuel.

08-02-2026 : Budget Primitif 2026

Le Président propose les chiffres qui ont été envoyés par mail le 10 février dernier, chiffres qui comprenaient :

- les 3 000 € supplémentaires de frais de personnel pour la garderie,
- 3 000 € de subventions aux Coopératives Scolaires.

SIVOS

D'autre part, suite à une remarque de la trésorerie, l'assurance du personnel titulaire doit désormais être inscrite au 6168 (chapitre 011) au lieu du 64505 (chapitre 012), et a été augmentée (5 000 € au lieu de 4 500 €) par rapport à la 1^{ère} proposition.

Dépenses d'investissement : 2188 :

- 1 000 € pour 4 tapis de gym pour Dixmont
- 3 000 € pour des malles en bois pour le préau des Bordes (pas de devis car pas de dimensions à ce jour)

Après rectification des chiffres, le Président propose le budget suivant :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement proposé	275 630.00	258 000.00
Résultat fonctionnement 2025		25 375.04
Investissement proposé	4 000.00	7 562.22
Résultat investissement 2025	3 562.22	
Totaux	283 192.22	290 937.26

Le document est accepté à l'unanimité.

09-02-2026 : Tarifs cantine

Le président rappelle que les tarifs de cantine n'ont pas augmenté depuis le 1^{er} avril 2022, à savoir :

- 4.20 € par repas,
- 5.00 € par repas exceptionnel.

Il demande aux membres présents s'ils souhaitent augmenter ces tarifs pour le 1^{er} septembre, et, si oui, de quel montant.

Après un tour de table, les conseillers ne souhaitent pas voter de nouveaux tarifs puisqu'un marché pour la restauration scolaire va être lancé courant avril par la nouvelle équipe.

10-02-2026 : Tarifs garderie

Le président rappelle que les tarifs de garderie n'ont pas augmenté depuis plus de 10 ans, à savoir :

- 1.00 € le matin,
- 1.50 € l'heure commencée le soir.

Il demande aux membres présents s'ils souhaitent augmenter ces tarifs pour le 1^{er} septembre, et, si oui, de quel montant.

Après un tour de table, les conseillers décident de ne pas voter de changement ce jour.

11-02-2026 : Convention CDG pour « retraite à façon »

Afin que la retraite d'un agent se déroule au mieux au niveau administratif, le CDG a été contacté pour disposer d'une « retraite à façon ». Cette gestion est possible si le syndicat signe une convention avec le CDG et s'acquitte de la somme de 100 €.

De ce fait, le Président propose la délibération ci-après :

Après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :
• D'autoriser le président à signer la convention cadre d'adhésion aux missions complémentaires proposées par le CDG89, couvrant la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, ainsi que les documents y afférents,

- D'autoriser le Président à faire appel, en fonction des nécessités de service, à la convention cadre d'adhésion aux missions complémentaires proposés par le CDG89,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Remplacement : Un agent sera à la retraite le 31 août prochain. Afin que les élus puissent être sereins dans le choix de sa remplaçante, le nouveau comité devra, dès sa première réunion : décider du temps de travail, créer le poste de contractuel et lancer l'annonce.

Marché cantine : le marché actuel prendra fin en juillet prochain. De ce fait, il convient de lancer un nouvel appel d'offre pour la rentrée.

Statuts : la trésorerie a demandé à ce que les statuts soient revus au niveau des participations des communes (plus de précisions). Ils devront être remaniés et revotés par la nouvelle équipe.

La séance est levée à 21h20.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Absents : BERTHOT Stéphanie (pouvoir à Marc BOTIN) et KHAFFAOUI Morad (pouvoir à Elsa MEYER-CONSEIL)

Benoît GAMBIER procède à l'appel de chaque nouveau membre et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Conformément à l'ordre du jour, la présidence de séance est cédée à Marc BOTIN, doyen d'âge de l'assemblée, afin qu'il soit procédé à l'élection du Président.

Elsa MEYER-CONSEIL est nommée secrétaire de séance.

FERCOCQ Hélène et HENNION Jennifer sont nommés assesseurs.

01-04-2026 : Élection du président

Marc BOTIN demande à l'assemblée qui est candidat à ce poste :

- Benoît GAMBIER se porte candidat.

Les membres votent par bulletins secrets. Il est procédé au dépouillement, sur 6 bulletins trouvés dans l'urne, les résultats sont :

- GAMBIER Benoît = 6 voix

→ Benoît GAMBIER est élu président.

Benoît GAMBIER remercie les membres et prend la présidence de l'assemblée.

02-04-2026 : Élection du vice-président

Le président demande aux membres qui est candidat à ce poste :

- Hélène FERCOQ est candidate.

Les membres votent par bulletins secrets. Il est procédé au dépouillement, sur 6 bulletins trouvés dans l'urne, les résultats sont :

- FERCOQ Hélène = 6

→ Hélène FERCOQ est élue vice-présidente.

03-04-2026 : Indemnité des élus

Le président informe l'assemblée que les taux maximum pour les indemnités des présidents et vice-présidents des syndicats intercommunaux de la taille du SIVOS Dixmont – Les Bordes sont les suivants :

- Président : 12.20% de l'indice brut 1027 (soit 501.48 € brut/mois à ce jour),

- Vice-Président : 4.65% de l'indice brut 1027 (soit 191.14 € brut/mois à ce jour).

Benoît GAMBIER propose :

- Président : 7% de l'indice brut 1027 (soit 287,74 € brut/mois à ce jour),

- Vice-Président : 4.65% de l'indice brut 1027 (soit 191.14 € brut/mois à ce jour).

→ Les membres présents acceptent à l'unanimité.

Le président ouvre la discussion sur le remboursement des frais de déplacement de la vice-présidente. En effet, celle-ci se déplace régulièrement sur les différents sites où travaillent les agents. Cette question sera étudiée et proposée ultérieurement.

04-04-2026 : Modification des statuts

Un agent de la trésorerie, par mail en date du 06 février, a informé le secrétariat que les termes du paragraphe 9 sur le versement des participations communales : « Les participations communales seront votées par délibération au moment du vote du budget et versées par les communes en trois versements en mars, août et décembre mais des avances exceptionnelles pour manque de trésorerie pourront être versées sans réunion du comité. L'avance sera alors déduite du montant du versement suivant ». Désormais, ils souhaitent qu'un montant ou un taux maximum soit précisé dans les statuts.

SIVOS

De ce fait, le président propose le paragraphe suivant :

« Les participations communales seront votées par délibération au moment du vote du budget et versées par les communes en plusieurs versements durant l'année. Toutefois, des avances exceptionnelles pour manque de trésorerie pourront être versées sans réunion du comité avant le vote du budget à hauteur de 30% du montant total de l'année N-1, l'avance sera alors déduite du montant du versement suivant. Un acompte sur l'année N+1 pourra être versé, exceptionnellement en fin d'année N dans la limite de 20% du montant total de l'année N »

D'autre part, l'article 6 « Le siège social du syndicat reste à la mairie de LES BORDES et les fonctions de Receveur Municipal au Percepteur de VILLENEUVE SUR YONNE » doit être également modifié car il fait mention de la trésorerie de Villeneuve-sur-Yonne qui n'existe plus, elle sera remplacée par « Le siège social du syndicat est situé à la mairie de LES BORDES et les fonctions de Receveur Municipal à la trésorerie dont dépend le syndicat. ».

Enfin, l'article 7 fait mention d'un membre nommé comme secrétaire, Benoît GAMBIER propose de supprimer cette phrase puisqu'aucun membre n'a jamais été nommé durant tous les mandats, il sera choisi au fur et à mesure des réunions.

→ Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

05-04-2026 : Participations aux frais de transport des sorties scolaires

Lors de la réunion du 23 février dernier, les membres présents n'ont pas voulu statuer sur les demandes de subventions des enseignantes, souhaitant, auparavant, connaître les finances des coopératives scolaires et le détail financier du voyage scolaire de Les Bordes sur l'eau. Depuis, les élus ont bien reçu les documents demandés.

Le montant de la trésorerie de la Coopérative Scolaire de Dixmont était de 4 670 € au 27 février après déduction des futures sorties, celle des Bordes de 3 960 €. Ces chiffres ne prennent pas en compte le versement des subventions octroyées fin février et versées début mars (700 € chacune).

Pour rappel, l'école de Dixmont demande une aide sur le transport des trois sorties scolaires prévues en fin d'année d'un montant total de 1 030 €. L'école des Bordes, quant à elle, demande une aide sur le transport scolaire de leur classe découverte sur le cycle de l'eau pour un montant de 890 €.

Après un tour de table, vu les montants des trésoreries respectives, les membres décident, à l'unanimité, de subventionner uniquement le projet de l'école des Bordes et à hauteur de 700 €.

06-04-2026 : IHTS (délibération intégrale consultable au SIVOS)

Bénéficiaires de l'I.H.T.S.

Le Président propose d'instituer selon les modalités suivantes et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, l'IHTS aux agents relevant des cadres d'emplois suivants :

Cadres d'emplois	Grade	Emplois
Administratif	Rédacteur	Secrétaire polyvalente
ATSEM	ATSEM ATSEM principal 1 ^{ère} classe ATSEM principal 2 ^{ème} classe	Agent vie scolaire
Technique	Adjoint technique Adjoint technique 1 ^{ère} classe Adjoint technique 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Agent technique polyvalent

Montant : Le nombre d'heures supplémentaires ne peut dépasser le contingent mensuel qui est de 25 heures, modifiable en cas de circonstances exceptionnelles.

Son calcul est effectué comme suit :

Traitement brut annuel de l'agent + indemnité de résidence

1820

Une majoration de ce taux horaire est réalisée à hauteur de :

- 125 % pour les 14 premières heures,
- 127 % pour les heures suivantes,
- 100 % quand l'heure supplémentaire est effectuée de nuit (entre 22heures et 7heures),
- 66 % quand l'heure supplémentaire est accomplie un dimanche ou un jour férié.

La nouvelle bonification indiciaire (NBI) entre dans le calcul de l'IHTS.

II. LES HEURES COMPLÉMENTAIRES :

Bénéficiaires des heures complémentaires :

Le Président propose d'instituer les heures complémentaires aux agents relevant des cadres d'emplois suivants selon les modalités suivantes (voir tableau ci-dessus)

C. Montant : La rémunération d'une heure complémentaire est calculée en divisant par 1820 la somme du traitement annuel brut et, le cas échéant, de la NBI et de l'indemnité de résidence d'un agent au même indice exerçant à temps complet.

Les membres du comité d'administration, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité :

- d'adopter les modalités de gestion des travaux supplémentaires ainsi proposée pour les IHTS et pour heures complémentaires, dont la non-majoration des heures complémentaires,
- de prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de ces indemnités,
- que les indemnités feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou taux de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire,
- que l'autorité territoriale peut procéder au mandatement des heures réellement effectuées,
- que la présente délibération entre en vigueur le 1er mai 2026.

07-04-2026 : Modification des participations communales 2026

Les montants des participations communales pour 2026 ont été votés lors de la réunion du 23 février. Or, une erreur a été commise pour le calcul de la participation communale d'ARMEAU. En effet, ce ne sont pas deux enfants domiciliés sur la commune mais « 2,33 » puisqu'une petite section est arrivée à la rentrée de septembre 2025.

De ce fait, le président propose de demander la somme de 2 604 € à ARMEAU et non pas 2 242 € :

→ Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Les membres chargent le président d'envoyer une convention à la commune d'Armeau pour le paiement des frais.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement ATSEM : comme mentionné lors de la dernière réunion, un agent partira à la retraite au 31 août prochain. Hélène FERCOQC informe qu'il n'y a aucune obligation à embaucher une personne ayant le grade d'ATSEM. Après en avoir discuté, une réflexion complète sur les horaires et les tâches de la personne qui sera embauchée sera faite avant de publier une annonce d'offre d'emploi.

- Marché cantine : le marché en cours prendra fin au 31 août prochain. Il convient de lancer le marché de suite afin d'avoir une réponse pour le 31 mai. Benoît GAMBIER fait la lecture de chaque document qui seront envoyés aux différentes sociétés de restauration scolaire (peu nombreuses).

- Organisation réunions : la vice-présidente demande que les documents liés aux réunions de comité soient désormais envoyés en amont afin que chaque membre puisse les consulter avant d'avoir à voter.

- Horaires du personnel : afin de mieux comprendre le fonctionnement du syndicat, les horaires et les tâches de chaque agent seront envoyés à tous les membres du SIVOS et conservés dans le dossier des réunions afin de pouvoir mieux voter s'il y a une discussion autour des postes à pourvoir.

La séance est levée à 21h15.

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE : 15 SAMU 18 ou 112 POMPIERS 17 POLICE
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne 03 86 87 11 17

DÉFIBRILLATEUR : RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ;

APPELER le 15 et donner les informations suivantes :

Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie

03 86 96 02 13

Fabien COULAUD 7 rue de l'église

03 86 66 05 49

ASSISTANTE SOCIALE : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens 03 86 83 67 00

CONCILIATEUR : UNIQUEMENT sur rendez-vous, Mr ARCHENAUT et Mme QUENTIN

auprès du Tribunal d'Instance de SENS, permanence à la mairie de Villeneuve sur Yonne 03.86.87.62.00

SOS FEMMES BATTUES :

3919

ENFANCE MALTRAITÉE :

0 800 054 141 ou 119

CONTACT FOURNISSEURS D'ÉNERGIE :

0 800 112 212

EDF:

0 810 333 089

EN CAS DE TEMPÊTE : Signalez tout incident anormal à Enedis

03.86.48.51.11

Service de dépannage

0 811 010 212 +(89142)

SM FOURRIÈRE DU SENONAI : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY

03 86 97 09 92

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat

06 08 27 05 56

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne

03 86 87 11 17

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

03 86 72 16 16

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE : (Villeneuve sur Yonne)

03 86 96 56 46

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles

e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR)

03 86 64 30 66

3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON

e-mail : mdsgron@fede89.admr.org

INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/ Mme Sabine JAGET à DIXMONT

03 86 66 05 49

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de Dixmont

7 rue de la mairie

89500 DIXMONT

Directeur de la publication : Marc BOTIN

E-mail : mairie@dixmont-yonne.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr



Impression : Barré Imprimerie

7 rue des Fontaines

89100 COLLEMIERS

Tél: 03 86 65 93 01

Fax: 03 86 65 95 15

Dépôt légal à la parution

INFOS SERVICES

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la mairie : 03.86.96.02.13

Numéro du Conseil en cas d'urgence :

M. Le Maire, M. Botin :	06.19.97.58.88
1 ^{re} Adjoint, M. Pierret :	06.78.43.42.47
2 ^e Adjointe, Mme Berthot :	06.30.89.17.60
3 ^e Adjoint, M. Gambier :	06.52.91.14.64

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi	14h30 à 18h
Mercredi	9h30 à 13h et 14h à 17h30
Jeudi	14h30 à 19h
Vendredi	9h30 à 13h

Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : **03.86.96.02.13**

Email : mairie@dixmont-yonne.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Jeudi 14h30 à 17h30
Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h30 à 11h30
Tél. : 03.86.96.03.81

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi	17h à 19h
Samedi	9h à 12h

Tél : 03.86.96.02.13

E-mail : bibliotheque.dixmont@gmail.com

Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour
89500 VILLENEUVE / YONNE
Tél. : 03.58.15.60.02

Prêtre Ivan Roulier

Permanences d'accueil :

Mardi et Vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

ÉCOLE MATERNELLE DIXMONT 03.86.96.02.15
ÉCOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78
SIVOS DIXMONT-LES BORDES
Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75
E-mail : sivosdixmontlesbordes@les-bordes.fr

M.A.M.

La M.A.M :

La Maison d'Assistantes Maternelles de Dixmont
Ouvrte tous les jours de la semaine de 8h à 18h30
Tél. : 03.86.83.34.04
E-mail : mam.en.othe@gmail.com

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Contactez la mairie au : 03.86.96.02.13

TARIFS : - Résidents de la commune : du lundi au dimanche
170€
80 € par journée supplémentaire
- Résidents hors commune : du lundi au dimanche
250 €
100 € par journée supplémentaire

Capacité d'accueil de 100 personnes

La consommation électrique sera facturée

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :

Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index, branchements, fuites

Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : eau@grand-senonais.fr

Direction de l'Assainissement :

Branchements d'eaux, SPANC ...

Tel standard : 03.86.86.46.98

Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tous renseignements, prenez contact avec les ambassadeurs du tri:

Tél : 03.58.45.10.23

Port : 06.84.12.49.13

E-mail : ambassadeursdutri@grand-senonais.fr

Jours de collectes :

- **ordures ménagères** les lundis impaire matin
- **sélective** les lundis impaire après-midi

DÉCHETTERIES

Villeneuve sur Yonne : **03.86.83.28.57**

Cerisiers : **03.86.88.58.51**

Sens (ZI des Vauguilletes) : **03.86.95.30.93**

Sens (ZI des Sablons) : **03.86.65.63.24**



Votre audioprothésiste indépendant
25 ans d'expertise
au service de votre audition

RETROUVEZ LA JOIE
des conversations claires et précises

1 mois d'essai OFFERT

Bénéficier d'un bilan auditif **gratuit**
et du tiers payant **toutes mutuelles**



Saint Denis Les Sens
3 impasse Sainte Colombe
03 86 83 89 89
du lundi au vendredi
de 8h-12h30 et 13h30-19h
Le samedi de 9h-13h



Joigny
2 quai Henri Ragobert
03 86 43 40 35
du lundi au vendredi
de 9h30-12h30 et 14-18h

NOUVEAU - AUSSI PRÉSENT À AUXERRE



Le spécialiste de l'orthopédie

**BOUGEZ
MIEUX**

**ORTHO-PROTHÉSISTES
PODO-ORTHÉSISTES**
agréés sécurité sociale
et mutuelles

**VIVEZ
MIEUX !**

**orthèses
prothèses
corsets
contention
ceintures
semelles
chaussures**



ST-DENIS-LÈS-SENS
3 impasse St-Vincent

03 86 64 94 23

AUXERRE
37 rue Paul Bert

03 25 76 71 74

ST-ANDRÉ-LES-VERGERS
159 avenue d'Echenilly

PARIS
9 rue Léopold Bellan

01 42 33 83 46



Pizzas à emporter

Fraicheur - Saveurs - Tradition - Qualité



Pizz'à fab

PAIEMENT
CB OU ESPÈCE
UNIQUEMENT



pizzafab89



BOUTIQUE

Lundi - Mardi - Jeudi - Samedi
18h - 21h30 et +
Mercredi - Vendredi
11h - 13h30 | 18h - 21h30
Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE/YONNE

03 86 83 19 66



CAMION

Du lundi au jeudi dans 4 communes
17h30 - 21h

Lundi

DIXMONT
Rue d'Elchiel

Mercredi

CHAUMOT
Place St-Louis, église

Mardi

GRON
Grande-Rue

Jeudi

ETIGNY
Grande-Rue

07 71 81 39 62



DISTRIBUTEUR

27 faubourg Saint-Nicolas
Station lavage - Face gendarmerie

VILLENEUVE/YONNE

Rue du Maréchal Leclerc
Face à l'église

BUSSY-LE-REPOS

*Hors périodes de congés

Votre professionnelle
de l'électricité

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel

**PASCAL
VASSARD** SARL

Les Brûleries
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51